

interparfums

Accord de transition Interparfums – Burberry

Dans le cadre du prochain transfert de l'activité parfums et cosmétiques, les sociétés Interparfums et Burberry ont signé un accord en vue d'assurer une transition dans des conditions satisfaisantes. Cet accord prévoit une période additionnelle de trois mois à échéance au 31 mars 2013 et confirme le paiement du prix de sortie au plus tard le 31 décembre 2012.

Selon les termes de l'accord, Interparfums continuera à gérer les parfums jusqu'au 31 mars 2013, date à laquelle cette activité sera reprise par Burberry.

Paris, le 11 octobre 2012

Informations actionnaires

 **N° Vert 0 800 47 47 47**

www.interparfums.fr

Interparfums^{SA}

Philippe Benacin - Président-Directeur Général
+33 (0)1 53 77 00 00
www.interparfums.fr

Codes : Reuters IPAR.PA, Bloomberg ITP, ISIN FR0004024222-ITP
Indices : CAC Mid & Small

ITP
LISTED
NYSE
EURONEXT